



Février 2014

Les exportations régionales de vins d'appellation d'origine protégée (AOP) et d'indication géographique protégée (IGP) progressent en 2013 en valeur (+2,2 %) mais diminuent en volume (-1,5 %). Le constat est très similaire pour les deux catégories de vins.

Les ventes de vins IGP restent concentrées sur les pays voisins avec près des 3/4 des exportations qui se font à destination des pays d'Europe occidentale. À l'inverse du dynamisme qui caractérise les exportations vers ces pays proches, on observe un fort tassement des ventes vers la Chine.

A contrario, les vins AOP confirment en 2013 des débouchés importants sur certains marchés lointains, comme la Chine et les Etats-Unis avec des ventes très vigoureuses. En revanche, les ventes de vins AOP vers le Canada reculent nettement.



3,4 millions d'hectolitres de vins AOP et IGP exportés pour 745 millions d'euros en 2013

Les exportations de vins IGP produits dans la région Languedoc-Roussillon ont connu toute l'année 2013 des évolutions assez erratiques par rapport à 2012 (parfois supérieures à celles de 2012, parfois non). Au total, les ventes à l'étranger progressent de 2,4 % en valeur mais reculent en quantité de 1,2 %. Elles s'établissent à 567,4 millions d'euros pour 2 795 milliers d'hectolitres. La diminution des quantités exportées est cohérente avec les niveaux comparés des récoltes 2011 et 2012, sachant que pour les vins IGP, la mise en vente est possible dès le mois de janvier suivant la récolte. Au niveau national, les ventes à l'étranger de vins IGP, quelle que soit leur région de production, ont baissé en 2013 de 1,4 % en quantité mais ont progressé en valeur de 3,8 %.

Très dynamiques au 1^{er} semestre 2013, les exportations de vins AOP produits en Languedoc-Roussillon se sont ensuite tassées. Elles atteignent pour l'année 177,7 millions d'euros pour 573 milliers d'hectolitres, en hausse de 1,5 % en valeur mais en recul de 2,9 % en quantité. Le décalage d'un an qui prévaut en général pour les vins AOP entre les vendanges et la mise en vente peut expliquer cette variation infra annuelle : au cours des 6 premiers mois 2013, c'est le vin issu de la récolte exceptionnelle 2011 qui a été exporté, tandis que par la suite, c'est le vin issu de la récolte de 2012, l'une des plus faibles de la décennie, qui a été vendu. Au niveau national, toutes régions de production confondues, les exportations de vins AOP ont reculé en 2013 de 0,4 % en quantité et de 0,7 % en valeur.

		janvier à décembre									
		2013			2012			évolution 2013 / 2012			
		valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (%)	volume (%)	prix (€/hl)	
IGP	Pays d'Oc	Blancs	125 703	604	208,1	111 978	537	208,4	12,3%	12,4%	-0,3
		Rouges et rosés	354 224	1 704	207,8	359 406	1 814	198,1	-1,4%	-6,0%	9,7
		Total	479 927	2 309	207,9	471 384	2 351	200,5	1,8%	-1,8%	7,4
	Autres IGP	Blancs	14 745	181	81,5	13 927	172	81,1	5,9%	5,3%	0,4
		Rouges et rosés	72 693	306	237,8	68 530	307	223,4	6,1%	-0,4%	14,4
	Total	87 438	487	179,7	82 457	478	172,3	6,0%	1,7%	7,4	
	Total IGP	567 365	2 795	203,0	553 841	2 830	195,7	2,4%	-1,2%	7,3	
AOP	Blanquette de Limoux	Blancs	13 069	27	485,7	13 185	26	510,3	-0,9%	4,1%	-24,6
		Vins tranquilles	15 253	48	315,8	12 747	42	301,3	19,7%	14,2%	14,5
		Rouges et rosés	145 505	492	296,0	145 372	516	282,0	0,1%	-4,7%	14,0
		Total	160 759	540	297,8	158 119	558	283,4	1,7%	-3,2%	14,3
	Vins doux naturels	3 921	6	605,9	3 757	6	586,6	4,4%	1,0%	19,3	
	Total AOP	177 748	573	310,1	175 061	590	296,7	1,5%	-2,9%	13,4	
	Total AOP + IGP	745 113	3 368	221,2	728 903	3 420	213,1	2,2%	-1,5%	8,1	

Source : Traitements Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)

		janvier à décembre								
		2013			2012			évolution 2013 / 2012		
		valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (%)	volume (%)	prix (€/hl)
IGP	Europe	397 642	2 151	184,8	367 263	2 069	177,5	8,3%	4,0%	7,3
	Asie	81 717	351	232,9	99 451	455	218,8	-17,8%	-22,8%	14,1
	Amérique	79 727	260	307,0	79 080	270	292,7	0,8%	-3,9%	14,3
	Autres	8 278	33	249,6	8 048	36	221,7	2,9%	-8,7%	27,9
		Total IGP	567 365	2 795	203,0	553 841	2 830	195,7	2,4%	-1,2%
AOP	Europe	93 844	348	269,8	88 878	357	248,6	5,6%	-2,7%	21,2
	Amérique	41 599	95	438,6	40 997	94	433,9	1,5%	0,4%	4,8
	Asie	40 284	123	327,9	42 562	130	327,7	-5,4%	-5,4%	0,2
	Autres	2 021	8	262,4	2 625	8	318,2	-23,0%	-6,7%	-55,8
		Total AOP	177 748	573	310,1	175 061	590	296,7	1,5%	-2,9%
	Total AOP + IGP	745 113	3 368	221,2	728 903	3 420	213,1	2,2%	-1,5%	8,1

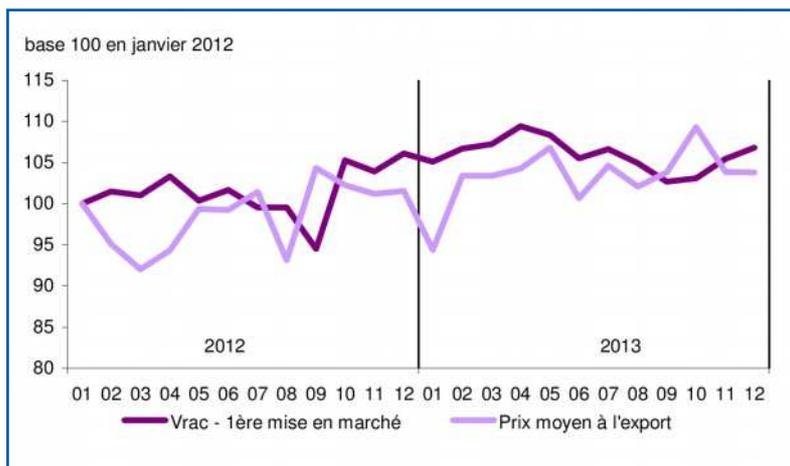
Source : Traitements Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)

Les prix moyens à l'export des vins à IGP se sont sensiblement accrus en 2013 par rapport à 2012, passant de 196 €/hl à 203 €/hl, soit une progression de 3,7 %. Dans le même temps, les cours moyens vrac enregistrés par FranceAgriMer passaient de 73,5 €/hl à 76,6 €/hl, en hausse de 4,2 %.

Les hausses enregistrées sur ces prix moyens sont donc cohérentes entre elles, même si la progression est légèrement atténuée pour les prix moyens à l'export. En revanche, les niveaux diffèrent fortement avec un rapport de 1 à 2,5 entre les deux séries de données. À cela plusieurs explications possibles :

- les exportations réalisées peuvent être consécutives à une ou plusieurs transactions et les valeurs déclarées à la douane intègrent alors la marge des négociants,
- un effet de structure est également possible avec des exportations de vin conditionné en bouteilles et caractérisé alors par une forte valeur unitaire.

Prix moyen des vins à IGP d'Oc rouges et rosés



Source : Prix moyen à l'export : traitement Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)

Prix vrac - 1ère mise en marché : FranceAgriMer

Méthodologie

En 2012, pour la première fois, il est possible d'évaluer la part réelle des vins produits dans la région Languedoc-Roussillon dans les exportations françaises pour les catégories AOP et IGP. En effet, une précision supplémentaire est devenue obligatoire pour les vins dans la déclaration d'échange de biens à compter du 1er janvier 2012. La sélection des vins produits dans la région résulte d'une sélection faite sur les codes produits (nomenclature NGP9) déclarés par les exportateurs.

Une partie des vins produits dans le Gard reste néanmoins impossible à cerner car les codes produits (« AOP Côtes du Rhône » et « AOP Côtes du Rhône Village ») portent sur un territoire majoritairement situé en PACA et en Rhône-Alpes, ce qui justifie la non prise en compte pour cette analyse de ces codes produits dans le champ des vins produits en Languedoc-Roussillon.

Région administrative et bassin viticole

L'arrêté du 15 juin 2006 portant création des conseils de bassin viticole définit en annexe G le bassin viticole Languedoc-Roussillon comme étant composé de la totalité des départements de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales auxquels il faut ajouter le département du Gard à l'exclusion de plusieurs cantons (Aramon, Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Lussan, Marguerittes, Nîmes, Pont-Saint-Esprit, Remoulins, Rhony-Vidourle, Roquemaure, Saint-Gilles, Vauvert, Villeneuve-lès-Avignon, La Vistrenque).

Ainsi, bien que portant le même nom, la région administrative et le bassin viticole Languedoc-Roussillon ont des périmètres différents. Notamment, l'AOP « Costières de Nîmes », figurant pourtant au sein des AOP du Languedoc-Roussillon, se situe sur le territoire d'un autre bassin viticole. La présente publication porte sur les vins produits dans la région administrative de Languedoc-Roussillon et inclut donc à ce titre les vins de l'AOP Costière de Nîmes.

Région de production des vins SIG

Dans la nomenclature douanière, la seule précision relative aux vins SIG porte sur le cépage. De ce fait, il est impossible de déterminer lesquels ont été produits dans la région Languedoc-Roussillon parmi ceux qui ont été exportés. D'après la déclaration de récolte, la contribution du Languedoc-Roussillon à la production nationale de vins SIG varie entre le tiers et 45 % pour les vins rouges et rosés et de 3 % à 10 % pour les vins blancs.

OCM viticole

L'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur agricole prévoit des dispositions spécifiques pour le secteur vitivinicole.

La réforme de l'OCM vitivinicole en 2008 introduit de nouveaux signes de qualité et d'origine pour le vin. La segmentation de l'offre de vin est, depuis 2009, similaire à celle des autres produits alimentaires.

Les vins peuvent désormais bénéficier d'une appellation d'origine protégée (AOP) ou d'une indication géographique protégée (IGP). Dans le cas contraire, ils sont dénommés vins sans indication géographique (VSIG).

Déclaration de récolte et vente de vins

La demande de revendication en AOP ou IGP faite par un viticulteur dans sa déclaration de récolte ne préjuge pas totalement de la classification qu'il usera lors de la vente de sa production.

En fonction de la demande de consommation et des cours des différents produits, le viticulteur peut en effet déclasser son vin et le commercialiser en vin SIG alors que dans sa déclaration de récolte, il demandait la classification de ce même vin en IGP, voire en AOP.

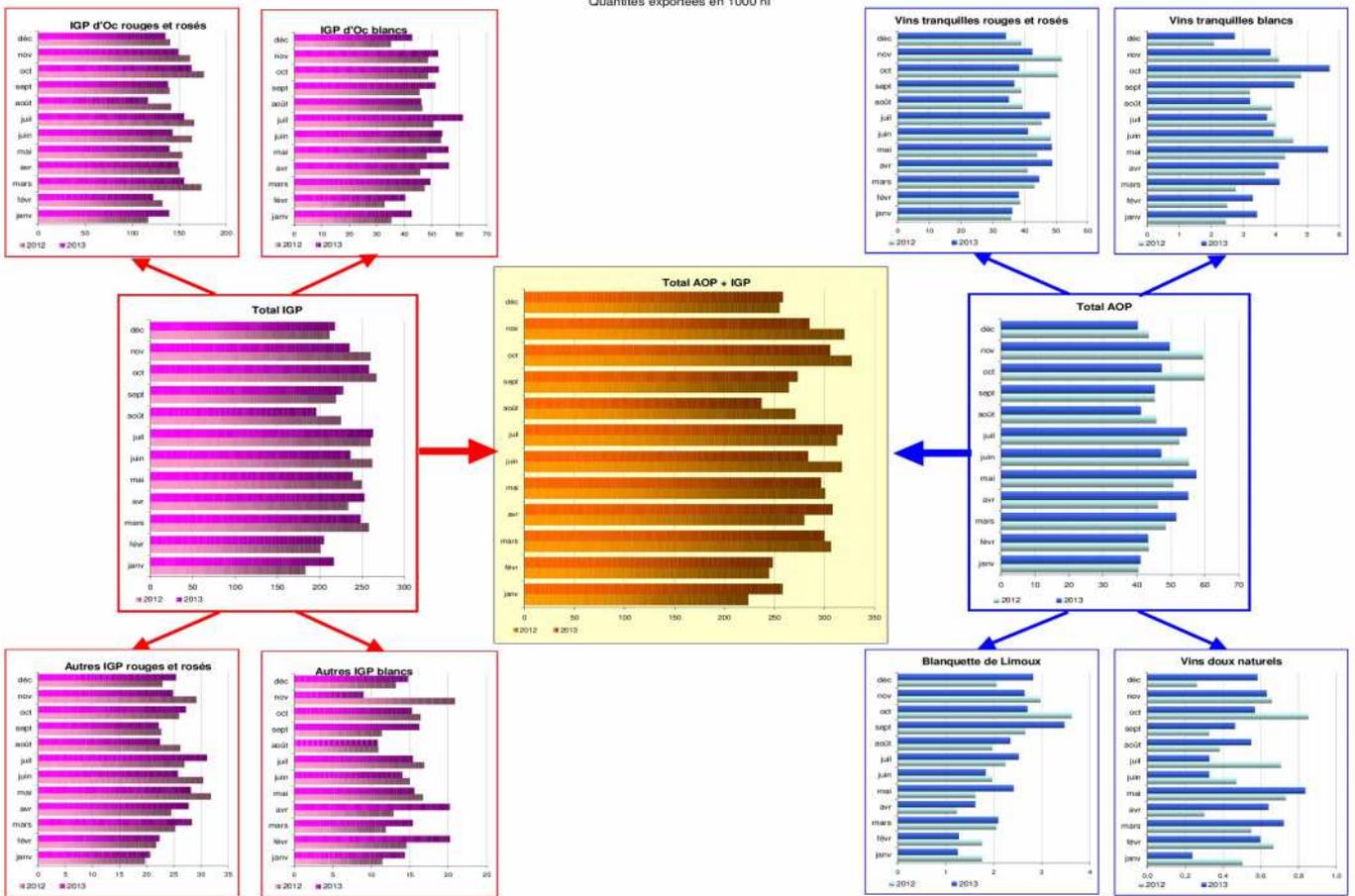
Ce phénomène de déclassement est difficilement quantifiable et aucune statistique n'existe pour l'heure sur ce sujet. Pourtant, le succès grandissant des vins de cépage et les volumes observés sur les marchés de vins SIG laissent penser que la pratique est de plus en plus courante.



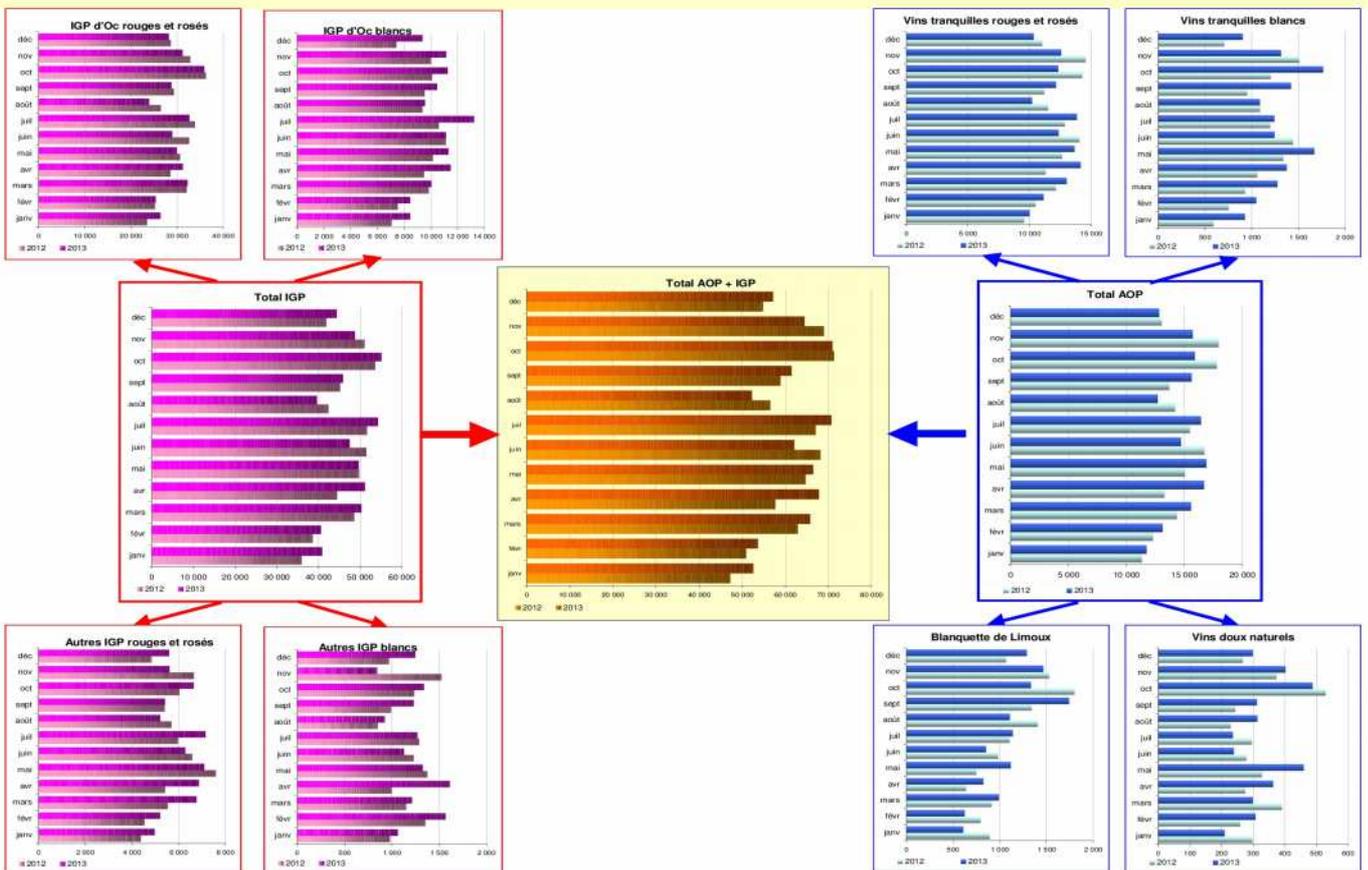
Exportations de vins produits dans la région Languedoc-Roussillon

Quantités exportées en 1000 hl

Quantités exportées en 1000 hl

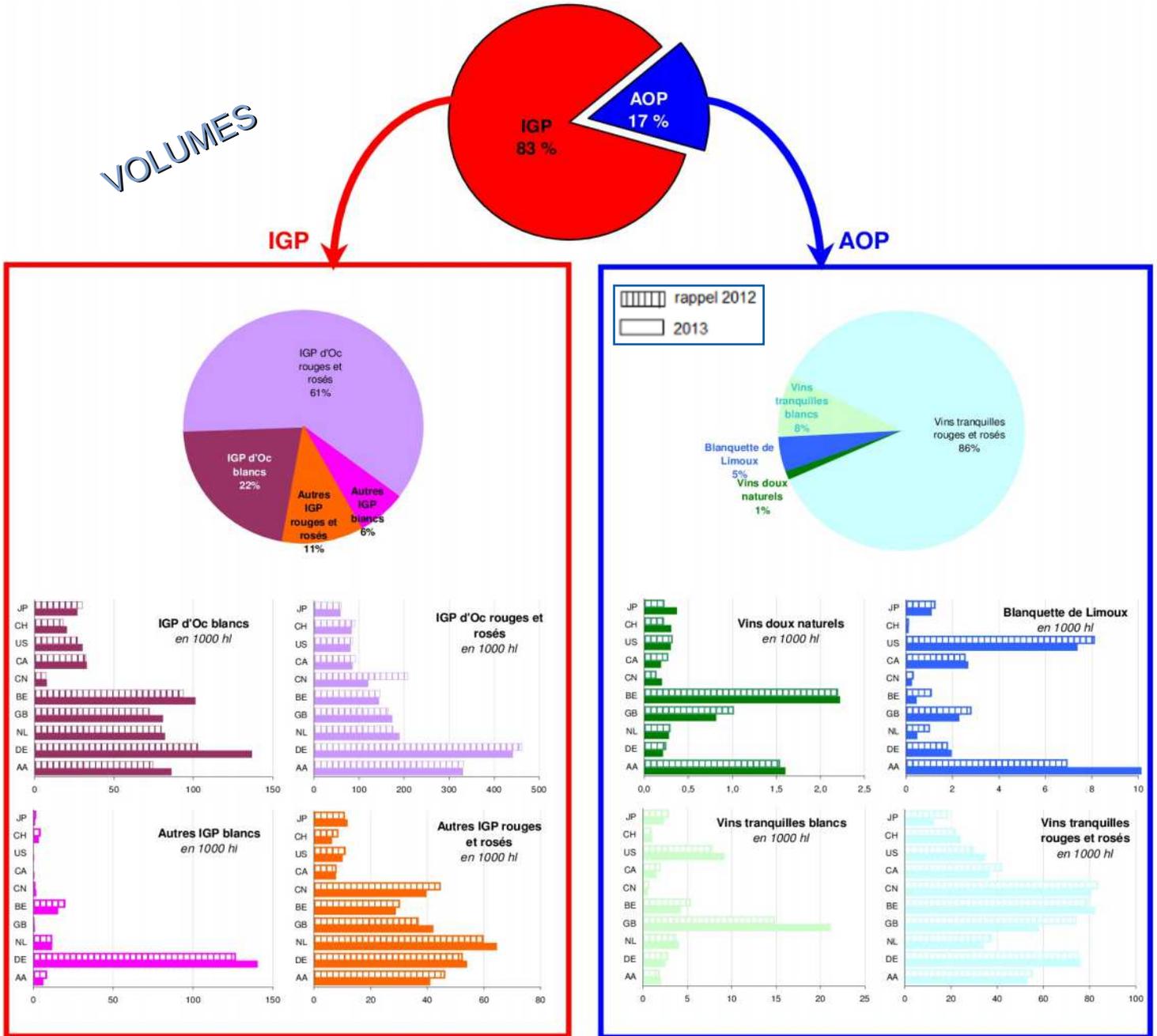


Valeurs exportées en 1000 €



Source : Traitements Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)

Répartition des vins AOP et IGP produits dans la région Languedoc-Roussillon et exportés La ventilation est faite selon les volumes exportés



Source : Traitements Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)

Très forte progression des exportations pour les AOP du Roussillon

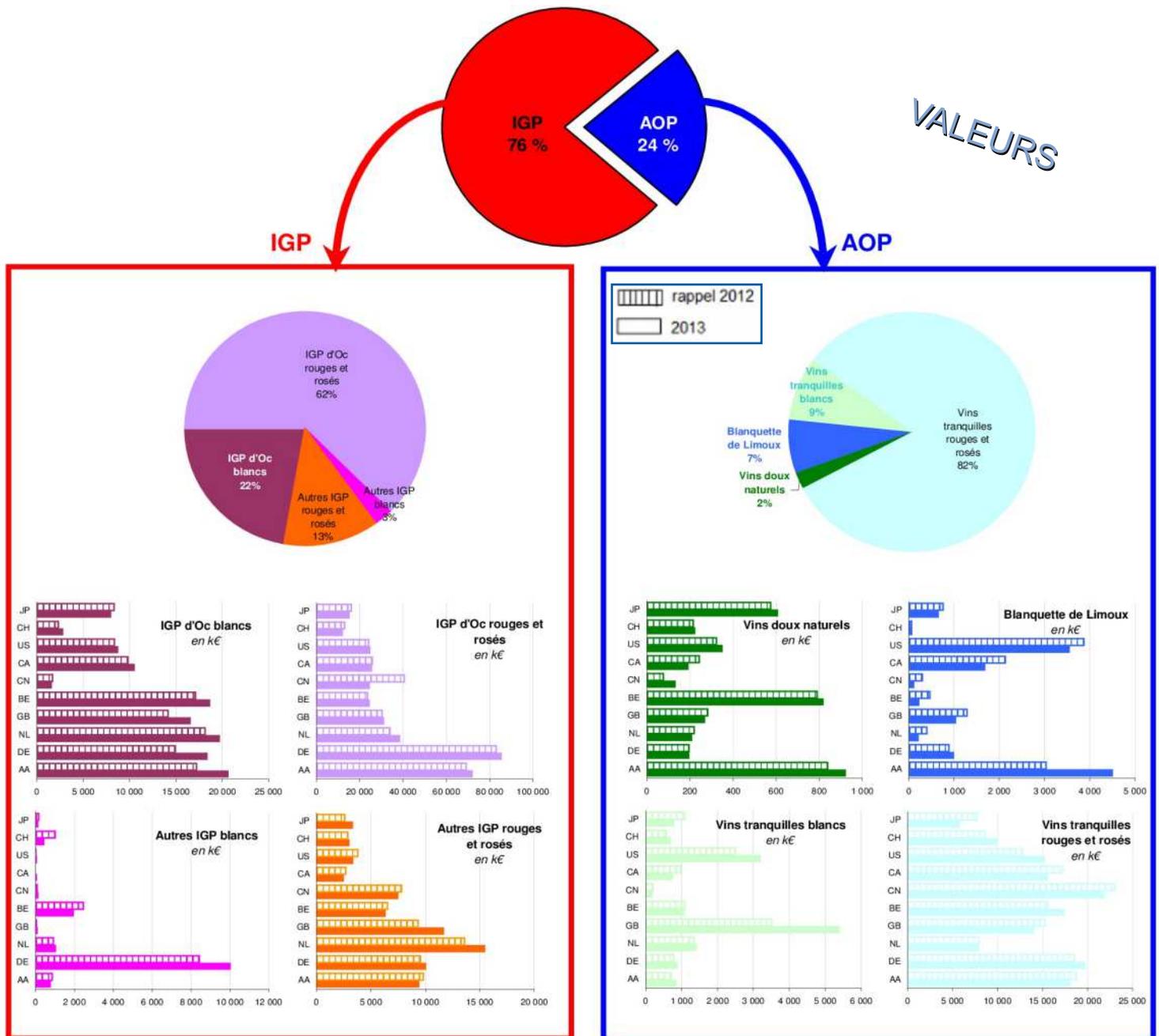
- JP : Japon
- CH : Suisse
- US : Etats-Unis
- CA : Canada
- CN : Chine
- BE : Belgique
- GB : Royaume-Uni
- NL : Pays-Bas
- DE : Allemagne
- AA : reste du monde

	janvier à décembre									
	2013			2012			évolution 2013 / 2012			
	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (%)	volume (%)	prix (€/hl)	
AOP	Corbières	35 087	127	275,7	34 999	137	256,3	0,3%	-6,8%	19,47
	Languedoc	30 627	103	298,7	31 015	107	289,9	-1,2%	-4,2%	8,83
	Roussillon	16 998	54	315,4	14 425	46	314,2	17,8%	17,4%	1,21
	Minervois	15 141	49	308,2	16 239	54	299,2	-6,8%	-9,5%	8,96
	Costières de Nîmes	15 122	54	281,9	15 131	55	273,3	-0,1%	-3,1%	8,65
	Saint-Chinian	7 662	24	325,5	7 651	25	307,1	0,1%	-5,5%	18,44
	Fitou	7 424	30	247,7	7 751	36	213,1	-4,2%	-17,6%	34,58
	Faugères	2 366	5	515,0	2 429	7	364,7	-2,6%	-31,0%	150,27

Source : Traitements Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)



Répartition des vins AOP et IGP produits dans la région Languedoc-Roussillon et exportés La ventilation est faite selon les valeurs exportées



Source : Traitements Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)

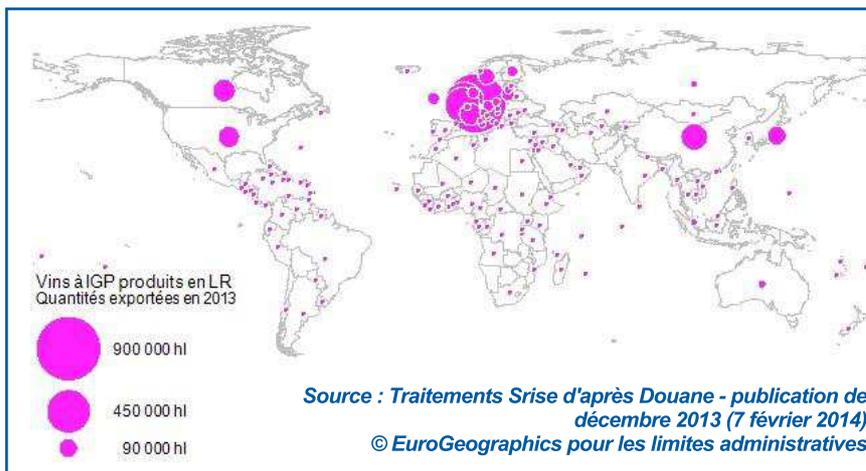
Au sein des vins à AOP rouges et rosés produits dans la région Languedoc-Roussillon, le positionnement à l'export des différentes appellations a varié entre 2012 et 2013. Notamment, le Roussillon, qui se caractérise par le dynamisme de ses ventes à l'étranger en 2013 (avec une croissance de 18 % en valeur et 17 % en quantité) se classe désormais en 3ème place du palmarès des appellations les plus exportées alors qu'il n'était que 4ème en 2012. Le prix moyen à l'export de ce vin a en revanche très peu varié entre 2012 et 2013, gagnant à peine 1,21 €/hl.

À l'opposé, les ventes à l'étranger des autres appellations sont toutes en recul en 2013 et leurs prix se sont tous appréciés en 2013 avec des gains parfois très importants.

En particulier, le Faugères a vu son prix moyen s'accroître de 41 % en 2013, passant à 5,15 €/l mais ses ventes ont baissé de 31 % en volume. De même, pour le Fitou dont le prix moyen a augmenté de 16 %, atteignant ainsi 2,48 €/l et dont les exportations ont reculé de 18 %. Ces phénomènes sont atténués pour le Corbières et le Saint-Chinian mais néanmoins présents avec des prix moyens augmentant respectivement de 8 % et 6 % et des ventes à l'étranger se contractant de respectivement 7 % et 6 %.

Les prix des vins du Minervois, des Costières de Nîmes et du Languedoc ne se sont appréciés que de 3 % en 2013 à l'export mais leurs ventes ont, elles aussi, fléchi en valeur, respectivement -3 %, -5,5 % et -4 %.

Des exportations de vins à IGP concentrés sur les pays européens



Les ventes régionales de vins IGP sont très concentrées sur les pays d'Europe occidentale qui absorbent à eux seuls 72 % des volumes exportés. En effet, 61 % des ventes se font vers les quatre premiers clients, tous membres de l'Union européenne.

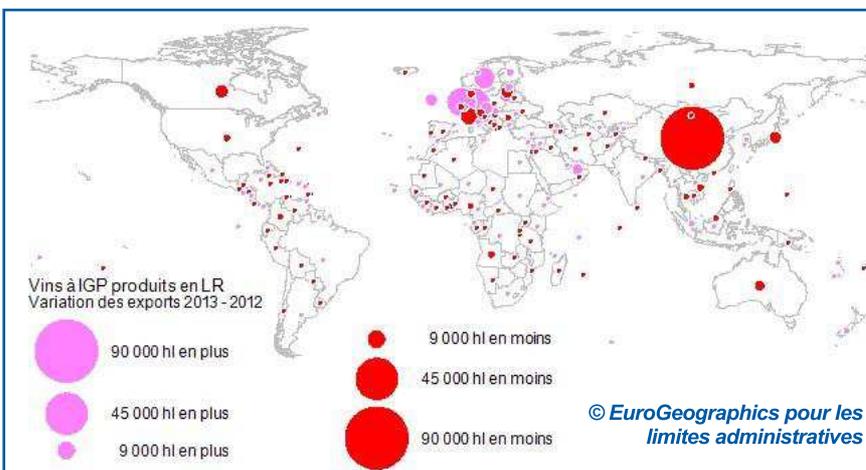
L'Allemagne (28 % des exportations régionales de vins IGP) figure à la 1ère place de ce palmarès avec des exportations qui progressent encore en 2013 de 4 % en volume et de 7 % en valeur. Ces hausses bénéficient aux vins blancs (50 000 hl supplémentaires en IGP blancs achetés en 2013, dont 35 000 hl pour les IGP d'Oc), les ventes de vins IGP d'Oc rouges et rosés reculant légèrement.

Les Pays-Bas viennent à la 2ème place de ce palmarès. Destinataires de 12 % des volumes exportés par la région en 2013, ils se caractérisent par des achats très dynamiques en 2013 : +7 % en quantité et +12 % en valeur. Toutes les catégories de vins IGP profitent de cette hausse, les rouges et rosés comme les blancs, les IGP d'Oc comme les autres.

Les ventes au Royaume-Uni, notre 3ème plus gros client (10,5 % des quantités exportées en 2013), progressent également vivement en 2013 et de façon généralisée à l'ensemble des vins IGP comme c'est le cas pour les Pays-Bas.

Le bilan 2013 avec notre 4ème client, la Belgique, est plus en demi-teinte avec des ventes qui progressent en valeur (+3,6 %) mais qui fléchissent en quantités (-0,4 %). Les achats belges en IGP d'Oc blancs se sont accrus mais ont baissé pour les autres catégories de vins à IGP.

Recul important par rapport à 2012 pour les ventes à la Chine de vins à IGP



Source : Traitements Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)

La vigueur qui caractérise les exportations vers les trois premiers pays du palmarès compense en partie seulement la forte réduction observée en 2013 avec notre 5ème client la Chine : les quantités exportées ont diminué d'un tiers par rapport à 2012, s'établissant à 168 700 hl. Cela fait au total plus de 90 000 hl de moins qu'en 2012, tous des vins rouges et rosés, les achats chinois ne portant que sur cette couleur. Ce recul des ventes de vins à IGP semble spécifique à notre région, les ventes à la Chine de vins IGP des autres régions s'étant globalement maintenues.

Les ventes de vins IGP à la Chine reculent mais celles de vins AOP aux États-Unis progressent

	Exportations 2013 des vins du Languedoc-Roussillon											
	Vins à IGP						Vins à AOP					
	valeur			quantité			valeur			quantité		
	M€	rang	évol 2012	1000 hl	rang	évol 2012	M€	rang	évol 2012	1000 hl	rang	évol 2012
Allemagne	123,96	1	7,0%	772,6	1	4,0%	21,82	3	6,8%	80,6	4	0,9%
Pays-Bas	74,76	2	12,2%	347,5	2	6,7%	9,75	8	-1,6%	38,7	7	-8,5%
Royaume-Uni	59,54	3	10,8%	296,9	3	8,4%	20,72	4	2,0%	82,2	2	-11,4%
Belgique	51,48	4	3,6%	289,1	4	-0,4%	19,50	5	9,0%	89,2	1	2,0%
Chine	33,88	7	-32,4%	168,7	5	-35,3%	22,36	1	-5,4%	81,5	3	-3,6%
Canada	38,74	5	1,3%	125,8	6	-4,2%	18,22	6	-11,3%	40,8	6	-12,3%
Etats-Unis	37,05	6	2,2%	120,6	7	-1,6%	22,33	2	14,9%	51,7	5	13,1%
Japon	26,64	8	-1,9%	98,0	9	-3,4%	7,84	9	-22,7%	16,3	9	-28,3%
Suisse	18,45	9	-3,7%	112,4	8	-7,1%	10,87	7	15,0%	25,4	8	10,6%
Suède	11,53	10	32,9%	59,5	10	23,3%	1,49	14	72,5%	3,7	14	67,7%
Autres pays	91,33		3,4%	404,1		-1,8%	22,85		1,7%	63,1		0,2%
Total	567,36		2,4%	2 795,1		-1,2%	177,75		1,5%	573,2		-2,9%

Source : Traitements Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)

	Vins à IGP						Vins à AOP					
	valeur (k€)			quantité (1000 hl)			valeur (k€)			quantité (1000 hl)		
	2013	2012	évol	2013	2012	évol	2013	2012	évol	2013	2012	évol
Europe occidentale	371 626	343 719	8,1%	2 025	1 943	4,2%	90 868	86 497	5,1%	338	349	-3,1%
Asie du Nord	69 653	86 176	-19,2%	302	399	-24,5%	35 234	38 657	-8,9%	111	121	-8,5%
Amérique du Nord	76 824	75 449	1,8%	250	257	-2,9%	40 770	40 172	1,5%	93	93	0,4%
PECO	22 765	20 161	12,9%	114	111	3,0%	2 508	1 871	34,0%	8	7	24,8%
Asie du Sud-Est	6 502	7 269	-10,6%	30	33	-10,3%	1 190	1 552	-23,4%	2	2	-0,2%
Autre	19 996	21 067	-5,1%	75	86	-12,4%	7 178	6 312	13,7%	20	18	13,2%
Total	567 365	553 841	2,4%	2 795	2 830	-1,2%	177 748	175 061	1,5%	573	590	-2,9%

PECO : Pays d'Europe centrale et orientale

Source : Traitements Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)



Contrairement à ce que l'on observe pour les ventes de vins IGP, très concentrées sur l'Europe occidentale, les exportations de vins AOP sont davantage réparties et une part importante des quantités trouve des débouchés dans des pays lointains. Ainsi, le 1^{er} client de la région en termes de valeurs exportées est-il la Chine (12,6 % des ventes), les Etats-Unis (12,6 % également) parvenant à la 2^{ème} place selon ce critère.

Autre différence remarquable avec les vins IGP où la variabilité des prix est relativement faible et où le classement des marchés étrangers est presque le même pour les valeurs et les quantités exportées, le positionnement varie fortement pour les vins AOP selon le paramètre que l'on retient, valeur ou quantité. En effet, le prix moyen des vins à AOP produits en Languedoc-Roussillon et exportés varie en 2013 pour les 10 1ers clients de 2,19 €/l pour les exportations vers la Belgique à 4,81 €/l pour les ventes au Japon.

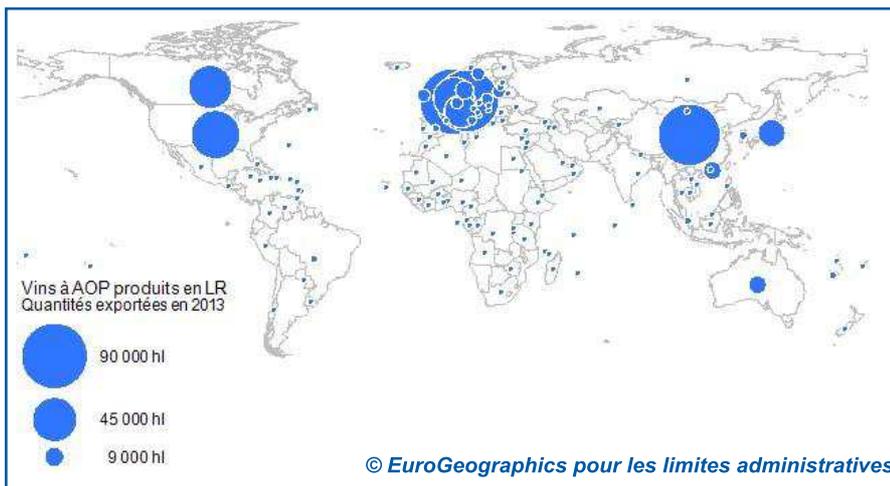
Les ventes à la Chine de vins AOP du Languedoc-Roussillon diminuent en 2013 en quantité (-3,6 %) comme en valeur (-5,4 %). Toutefois, eu égard à ce que l'on observe sur les achats chinois à la France en 2013 (-17 % en valeur, -14 % en quantité pour l'ensemble des vins AOP français), c'est une bonne performance pour la région. Au bilan, le poids du Languedoc-Roussillon dans les exportations françaises de vins AOP vers la Chine s'est sensiblement accru en 2013, atteignant 13,1 % contre 11,7 % en 2012. Le prix moyen des vins à AOP vendus à la Chine s'établit à 2,74 €/l pour ceux qui sont produits en Languedoc-Roussillon.

La part régionale a également augmenté dans les ventes aux Etats-Unis : avec des croissances importantes en valeur (+15 %) comme en quantité (+13 %) en 2013, les exportations des vins du Languedoc-Roussillon sont très dynamiques, nettement plus que pour l'ensemble des régions françaises (+0,4 % en valeur, +5 % en quantité). Ce débouché est intéressant pour la région dans la mesure où les prix moyens des vins AOP que le Languedoc-Roussillon y exporte sont parmi les plus élevés : 4,32 €/l.

À l'opposé, les exportations vers le Canada des vins à AOP du Languedoc-Roussillon ont nettement reculé en 2013 (-11 % en valeur, -12 % en quantité) alors que dans le même temps, la baisse était plus limitée pour les ventes françaises, toutes régions confondues (stabilité en valeur, recul de 2,7 % en quantité). Vers ce pays également, les prix moyens des vins régionaux exportés sont plus importants qu'ailleurs : 4,46 €/l en 2013.

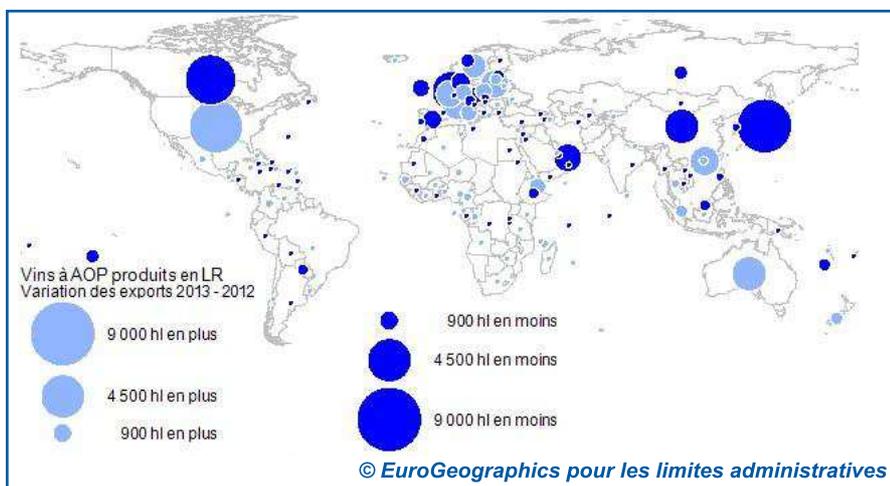
Autre débouché lointain, le Japon (à la 9^{ème} place du palmarès de nos clients) a lui aussi très nettement réduit ses achats de vins AOP produits dans notre région : les ventes ont nettement reculé, de 23 % en valeur et de 28 % en quantité. Cette baisse des exportations régionales est d'autant plus dommageable que c'est vers cette destination que les prix moyens des vins à AOP atteignent leur valeur maximale : 4,81 €/l.

Des exportations de vins à AOP importantes vers des destinations lointaines



Source : Traitements Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)

Recul important par rapport à 2012 pour les ventes au Japon et au Canada



Source : Traitements Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)

Progression de la part de marché AOP vers la chine et les États-Unis

	Part du Languedoc-Roussillon dans les exports (%)							
	Vins à IGP				Vins à AOP			
	valeur		quantité		valeur		quantité	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Allemagne	82,6	82,9	84,1	83,7	4,6	4,4	11,5	11,9
Pays-Bas	69,1	67,1	59,2	56,0	5,7	5,5	11,7	12,0
Royaume-Uni	68,0	66,7	71,8	67,4	1,8	1,7	7,2	8,1
Belgique	78,5	79,0	78,7	79,1	4,2	3,9	10,3	10,2
Chine	58,6	67,6	57,4	67,0	6,3	5,6	13,1	11,7
Canada	75,7	77,2	77,3	76,9	6,6	7,4	12,4	13,8
Etats-Unis	59,7	59,6	64,0	63,2	2,4	2,1	6,1	5,6
Japon	66,4	64,7	70,2	67,5	2,1	2,5	3,9	5,0
Suisse	79,6	81,8	84,2	86,3	3,4	2,8	10,1	8,5
Suède	91,9	90,6	92,2	91,1	1,4	1,0	2,5	1,8
Autres pays	67,7	72,5	71,3	74,8	1,2	1,3	4,4	4,6
Total	71,5	72,5	72,9	72,7	2,8	2,7	8,1	8,3

Source : Traitements Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)

Les vins AOP de la région trouvent également des débouchés dans des marchés géographiquement proches. L'Allemagne figure à la 3^{ème} place du palmarès des clients du Languedoc-Roussillon. Les exportations faites vers cette destination ont progressé en 2013 (+7 % en valeur, 1 % en quantité) et le prix moyen s'établit à 2,71 €/l.

Exportations de vins produits en Languedoc-Roussillon

IGP

AOP

1 000 €

1 000 hl

1 000 €

1 000 hl



Source : Douane - publication de décembre 2013 (7 février 2014)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service régional de l'information statistique et économique
 Place Antoine Chaptal - CS 70039 - 34060 Montpellier cedex 02
 Téléphone : 04 67 10 18 50
 Télécopie : 04 67 10 18 51
 www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Philippe Mérillon
 Rédactrice en chef : Camille de Caix
 Auteur : Camille de Caix
 Composition : Gisèle Varraud
 © Agreste 2014
 ISSN : en cours

Pour tout renseignement : en-savoir-plus.draaf-languedoc-roussillon@agriculture.gouv.fr